

II. Peu avant le départ du Comte de Trautmansdoiff, Ambassadeur de l'Empereur, le Canton de Zurich, comme Chef du Corps Helvetique, lui députa deux Membres du Conseil pour se plaindre de ce que les Impériaux, contre la foi de l'alliance, avoient arrêté les effets de quelques Négocians Suisses, qui venoient d'Allemagne; ces Députés reclamèrent les marchandises de leurs compatriotes, menaçant que si l'on ne leur donnoit une prompte satisfaction, ils se verroient contraints d'user de représailles par le droit de leur souveraineté indépendante. Ce Ministre leur répondit seulement qu'il en écrivoit à Sa Maj. Imp., son pouvoir ne s'étendant pas jusqu'à leur accorder ce qu'ils lui demandoient; mais qu'il ne doutoit pas que l'Empereur son Maître ne leur donnât satisfaction si leurs plaintes lui paroissent justes & bien fondées.

III. Le Canton de Fribourg a renouvelé avec le Roi d'Espagne Philippe V. les Traités qu'il avoit conclus avec le feu Roi Charles II. au sujet de la défense du Milanéz, ce qui a beaucoup mortifié les Alliez qui n'avoient rien oublié pour traverser cette négociation. Mr. le Marquis de Poiseux Ambassadeur de France est enfin de retour en Suisse du voyage qu'il a fait dans sa patrie.

IV. La Lettre du Gentilhomme de Suabe qui fut insérée dans nôtre Journal du mois de Mars, n'a pas encore été refusée, du moins que j'aye pu apprendre; cependant le Suisse à qui elle fut adressée, a écrit à son tour au même Gentilhomme, & la Lettre a été comme l'autre imprimée à Bâle; comme je me suis engagé de faire part à mes Lecteurs de toutes les pièces curieuses qui me tomberont entre les mains (sans vouloir pour cela en être le garant) je joindrai ici cette nouvelle Lettre après avoir assuré mes Lecteurs qu'elle n'a point été forgée ni

battuë